



École  
Madeleine-  
Brousseau

# Projet éducatif 2019-2022



Commission scolaire  
des Patriotes

# Le projet éducatif

## Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif .....	4
3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif .....	4
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement externe et interne) .....	4
4.1 Environnement externe .....	4
4.2 Environnement interne .....	7
5. Projet éducatif de l'école Madeleine-Brousseau .....	10
5.1 Mission .....	11
5.2 Vision.....	11
5.3 Valeurs .....	11
5.4 Engagements.....	11
5.5 Orientations, enjeux, objectifs et moyens .....	12
6. Transmission et diffusion du projet éducatif .....	14
7. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	14
8. Reddition de compte du projet éducatif.....	14
Annexe 1 : Principaux encadrements légaux.....	15
Annexe 2 : Tableaux des taux de réussite et des résultats moyens aux examens uniformes de la Commission scolaire et aux épreuves ministérielles .....	17
Annexe 3 : Élève ayant un plan d'intervention.....	20

## I. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu à son regard. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), *Tous Patriotes pour la réussite!*, et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école Madeleine-Brousseau.

### Rappel des orientations du Plan d'engagement vers la réussite



## **2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement, les parents, la direction de l'école, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école, ainsi que les élèves ont participé à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet éducatif.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la cohérence et la synergie entre tous les paliers du système éducatif, dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun des paliers (MEES, CSP, école Madeleine-Brousseau).

## **3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**

À l'automne 2017, la CSP a consulté l'ensemble des principaux acteurs, soit les employés, les parents et les élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année, par l'intermédiaire d'un sondage, *Tous pour la réussite!* Cette vaste consultation a permis aux écoles d'avoir une lecture sur les perceptions qu'ont les employés, parents et élèves de leur école de quartier.

En décembre 2017, l'école Madeleine-Brousseau a mené un sondage relatif au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (loi 56) et destiné aux élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. La passation de ce sondage a été reconduite en janvier 2019 afin de valider les réponses données par les élèves en 2017 et de forer certains aspects.

En août 2018, tous les employés de l'école se sont réunis afin d'élaborer ensemble la vision, la mission et les valeurs à prioriser. Elles sont présentées dans les lignes qui suivent. Les membres du conseil d'établissement ont aussi contribué à chacune des étapes de projet éducatif et ont vu à son adoption finale.

Ensemble, ces acteurs ont permis de définir le contexte de l'école, les enjeux, les orientations, les objectifs et les cibles qui définissent le projet éducatif de l'école Madeleine-Brousseau.

Finalement, le comité de pilotage a analysé les données relatives aux indicateurs découlant du Plan d'engagement vers la réussite, les résultats des élèves de 2<sup>e</sup> année à l'épreuve obligatoire de la CSP en français lecture, ainsi que ceux des élèves de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année aux épreuves ministérielles (français lecture et écriture (4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année), mathématique (6<sup>e</sup> année)).

## **4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement externe et interne)**

La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif de l'école Madeleine-Brousseau.

### **4.1 Environnement externe**

L'école Madeleine-Brousseau est située à Chambly, sur le boulevard Lebel, dans le quartier de La petite rivière, à la limite du quartier Chambly centre. En 2016, la population de Chambly était de 30 082 habitants.

L'école a ouvert ses portes en août 2016. Lors de sa première année de fonctionnement, elle comptait 432 élèves. En 2017-2018, elle était fréquentée par 608 élèves et en 2018-2019, elle en accueille 635.

Dans le cadre d'une compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016, l'établissement se situait au rang décile 2 pour le seuil de faible revenu et au rang décile 1 pour l'indice du milieu socio-économique<sup>1</sup>. À noter que les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

Depuis son ouverture, l'école Madeleine-Brousseau est une école préscolaire et primaire. Cependant, à compter de 2019-2020, elle n'accueillera que les élèves du primaire alors que les classes du préscolaire seront relocalisées à l'école De la Passerelle, située à 3 kilomètres de distance. Au secondaire, les élèves qui poursuivent leurs études à la CSP fréquentent généralement l'école secondaire De Chambly pour les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire et l'école du Mont-Bruno, dans la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, pour la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> secondaire.

La grande majorité des élèves de l'école fréquentent le service de garde et sont transportés par leurs parents. Un grand pourcentage des élèves marche pour venir à l'école.

### Données sur les conditions de vie - Recensement : 2016

#### Population

Indicateur	La petite rivière (Chambly)	CLSC du Richelieu	Montréal	Ensemble du Québec
Population en 2016 (N)	5030	69 530	1 353 455	8 164 360
Variation de la population entre 2011 et 2016 (%)	41,9 %	8,8 %	4,5 %	3,3 %
Population d'enfants : 0 à 5 ans (% et N)	14,0 % (704)	8,1 % (5631)	6,8 % (92 034)	6,6 %
Population de jeunes : 6-17 ans (% et N)	18,7 % (940)	15,2 % (10568)	13,8 % (186 777)	12,8 %

Source des données : Statistique Canada

Alors que pour le territoire du CLSC du Richelieu, on observe une augmentation de 8,8 % de la population, dans le quartier de La petite rivière, cette augmentation est de 41,9 % et sa population d'enfants de 0 à 5 ans, de 14,0 % (8,1 % pour le CLSC du Richelieu).

#### Composition des familles

Indicateur	La petite rivière (Chambly)	CLSC du Richelieu	Montréal	Ensemble du Québec
Familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans à la maison (%)	61,6 %	44,4 %	39,9 %	39 %
Familles monoparentales (%)	13,9 %	22,6 %	23,4 %	24,6 %

Source des données : Statistique Canada

<sup>1</sup> Les Seuils de faible revenu après impôt désignent les seuils de revenu, définis en utilisant les données sur les dépenses de 1992, en deçà desquels les familles économiques ou les personnes hors famille économique consacraient une part plus importante que la moyenne de leur revenu après impôt aux besoins primaires comme la nourriture, le logement et l'habillement. À titre d'exemple, le quartier le plus défavorisé de la ville de Chambly est au niveau 13,7. (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam019-fra.cfm>)

Les données du recensement 2016 révèlent que pour le quartier, tout près de 62 % des familles ont au moins un enfant de moins de 18 ans à la maison. Les familles monoparentales représentent près de 14 % des familles du quartier.

### Logement

Indicateur	La petite rivière (Chambly)	CLSC du Richelieu	Montérégie	Ensemble du Québec
Population locataire de son logement (%)	5,5 %	17,7 %	23,2 %	31,9 %
Population vivant dans un ménage consacrant 30 % et plus de son revenu au coût d'habitation selon le mode d'occupation :				
- Locataires (%)	36,4 %	24,8 %	25,8 %	27,2 %
- Propriétaires (%)	6,6 %	8,8 %	9,5 %	10,2 %
Population (5 ans et plus) ayant déménagé au cours des 5 dernières années (%)	43,8 %	34,5 %	31,7 %	31,9 %

Source des données : Statistique Canada

Seulement 5,5 % de la population du quartier La petite rivière est locataire de son logement. Par contre, 36,4 % consacrent environ le tiers de son revenu à son logement.

### Cohésion sociale

Indicateur	La petite rivière (Chambly)	CLSC du Richelieu	Montérégie	Ensemble du Québec
Population immigrante (%)	6,9 %	4,5 %	10,2 %	13,7 %
Population immigrante récente (environ moins de 5 ans) (%)	34,8 %	29,2 %	33,2 %	36,4 %
Population d'expression anglaise (1 <sup>re</sup> langue officielle parlée) (%)	6,0 %	4,3 %	11,6 %	13,7 %
Population dont la langue parlée le plus souvent à la maison est autre que le français ou l'anglais (population allophone) (%)	3,6 %	1,5 %	5,8 %	8,6 %

Source des données : Statistique Canada

Alors que la population immigrante est relativement faible dans le quartier de La petite rivière, la population immigrante récente (environ moins de 5 ans) est plus élevée. De cette population, 6 % utilisent l'anglais comme langue d'usage et 3,6 % parlent une autre langue que le français ou l'anglais.

## 4.2 Environnement interne

Présentation de données statistiques relatives aux élèves, aux employés et au Conseil d'établissement.

### Élèves – Constitution des cycles

Cycle	Année scolaire	Nombre de groupes
	<b>Précolaire</b>	<b>2*</b>
1 <sup>er</sup> cycle	1 <sup>re</sup> année	4
	2 <sup>e</sup> année	5
2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> année	4 ½
	4 <sup>e</sup> année	4 ½
3 <sup>e</sup> cycle	5 <sup>e</sup> année	4
	6 <sup>e</sup> année	4
<b>Totaux</b>	<b>Total d'élèves : 635</b>	<b>Total de groupes : 28</b>

\* Les deux groupes seront relocalisés à l'école De la Passerelle pour l'année scolaire 2019-2020.

### Employés

Catégorie d'employés	Nombre d'employés
Enseignants	40
Employés de soutien	29
Professionnels	3
Direction/direction adjointe	1/1

### Conseil d'établissement

Catégorie	Nombre
Parents	5
Enseignants	3
Membre du personnel de soutien	2
Direction	1

### Sondage *Tous Patriotes pour la réussite!*

L'analyse des données recueillies lors du sondage mené par la CSP, *Tous Patriotes pour la réussite!* révèle des zones de force et de vulnérabilité pour l'école.

### Orientation I du sondage : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

En lien avec l'orientation visant à soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel et la valeur consistant à développer des processus qui permettent d'agir de façon préventive pour favoriser la réussite de chaque élève :

- La perception des employés de l'école relative aux mesures pour dépister rapidement les élèves présentant des problèmes d'engagement et de motivation scolaire est plus élevée (7,29<sup>2</sup>) que celle des employés de l'ensemble des écoles de la CSP (6,39). De plus, ils sont

<sup>2</sup> Les pointages indiqués sont sur 10.

d'avis que des mesures de soutien sont prévues pour ces mêmes élèves (7,42, en comparaison à 6,82 pour l'ensemble de la CSP).

- Les élèves considèrent qu'à l'école, on s'attend à ce qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes dans une proportion de 9,66, par rapport à 8,58 pour la CSP. Ils sont d'avis que leurs enseignants leur donnent le goût d'apprendre et de travailler (9,09 par rapport à 7,80 pour l'ensemble des écoles).
  - Dans une perspective préventive, une analyse des taux de réussite et des résultats moyens aux épreuves obligatoires de la Commission scolaire et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a été réalisée (voir tableaux en annexe 2). Le forage des moyennes et des taux de réussite de l'épreuve obligatoire en lecture, 2<sup>e</sup> année, montre un écart entre les garçons et les filles de plus de 6 points de pourcentage en défaveur des garçons au résultat moyen et de 10 points de pourcentage en défaveur des garçons quant au taux de réussite. Il faut cependant noter que ces écarts se réduisent considérablement aux épreuves obligatoires de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année.
  - En ce qui a trait aux élèves de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année ayant un plan d'intervention, la proportion de ceux-ci, en échec ou à risque d'échec en 2017-2018, est exposée dans le tableau en annexe 3.

## **Orientation 2 du sondage : Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques**

Le sondage portait également sur le développement professionnel et le partage des meilleures pratiques, plus spécifiquement, sur la valeur de collaboration.

- À l'école Madeleine-Brousseau, les employés considèrent :
  - que l'ensemble des compétences de l'équipe est utilisée à son plein potentiel (8,09 en comparaison à 7,34);
  - que les pratiques ancrées dans l'établissement permettent de faire des progrès significatifs pour améliorer la réussite et la diplomation (8,58 en comparaison à 7,77);
  - qu'ils ont la possibilité de s'exprimer et de faire valoir leurs idées pour améliorer l'organisation du travail (8,30 en comparaison à 7,87);
  - qu'ils considèrent que les rencontres professionnelles avec les collègues constituent des moments d'apprentissage (8,83 en comparaison à 8,17);
  - que l'expertise de leurs collègues occupant le même corps d'emploi peut contribuer au développement de leur propre expertise (9,41 en comparaison à 9,02);
  - finalement, que dans leur milieu, du temps est prévu à l'intérieur des heures régulières de travail pour des rencontres avec leurs collègues (8,14 en comparaison à 7,13).

Compte tenu des résultats aux examens uniformes de la Commission scolaire et aux épreuves ministérielles relativement à la lecture et à l'écriture (voir tableaux en annexe 2), des éléments tels que la planification des savoirs essentiels et de l'évaluation, au plan de ces compétences, semblent être des chantiers pédagogiques à prioriser. Du temps sur les



heures de travail doit être accordé à la planification des savoirs essentiels, mais également à l'harmonisation des pratiques pédagogiques et éducatives.

L'engagement à mettre en œuvre des stratégies d'amélioration individuelles et collectives, à en faire le suivi, à les reconnaître et à les souligner a aussi été sondé. En cette matière, les employés de l'école Madeleine-Brousseau :

- évaluent à 8,57 (7,36 pour la CSP) le fait que, dans leur milieu de travail, la contribution des employés est reconnue.
- à 7,83 (6,58 pour la CSP), le fait qu'ils reçoivent régulièrement de la rétroaction constructive sur leur travail.
- ainsi qu'à 8,17 (6,91 pour la CSP), la reconnaissance du succès et de la persévérance du personnel.

### **Orientation 3 du sondage : Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire**

La troisième orientation sondée cerne les éléments liés à la communication école-famille. Pour la majorité des éléments sur lesquels les employés et les parents ont été sondés, l'ensemble des répondants est très satisfait de la collaboration mutuelle. Ils dénotent notamment la collaboration école-famille, la collaboration relative à la progression des apprentissages et à l'amélioration des comportements. Leur perception est très semblable et dépasse le niveau de satisfaction des répondants de l'ensemble des établissements de la CSP. En ce qui a trait aux élèves, une zone de vulnérabilité émerge, soit celle de savoir à l'avance sur quoi (critères/grilles) les enseignants les évalueront.

Des écarts positifs sont observables à la fois chez les employés et chez les élèves quant au développement et au maintien d'un environnement physique et psychologique stimulant, sain et sécuritaire pour chaque individu. Plus particulièrement, les élèves identifient positivement les aspects suivants :

- un climat de classe qui leur permet d'apprendre;
- les relations chaleureuses et amicales entre les élèves et l'ensemble du personnel;
- l'environnement, jugé stimulant;
- les relations agréables entre eux et leurs enseignants.

Dans le contexte où l'école Madeleine-Brousseau n'est ouverte que depuis trois ans, un travail collectif est nécessaire afin d'accroître le sentiment d'appartenance et d'augmenter la confiance des individus les uns envers les autres. Nous croyons, de ce fait, qu'il faudra mettre en place les activités qui réuniront les membres du personnel et qui auront pour objectif d'accroître ou de faire naître cette confiance.

Bien que les cotes attribuées par les élèves de l'école Madeleine-Brousseau sont supérieures à celles attribuées par les élèves de l'ensemble des écoles de la CSP pour les variables suivantes, une zone de vulnérabilité peut être identifiée quant à la sécurité à la salle des repas et à la cafétéria (8,95 face à 8,44 pour la CSP), ainsi qu'aux toilettes et aux vestiaires (8,23 comparativement à 8,09). En matière de sécurité, l'écart qui sépare les résultats attribués par les parents des élèves de l'école et ceux donnés par les parents des enfants de l'ensemble de la CSP est également faible, ce qui constitue, en soit, des zones de

vulnérabilité pouvant être considérés dans l'analyse.

Sentiment de sécurité :

- à l'école, 9,08 par rapport à 8,84 pour la CSP;
- au service de garde, 8,87 par rapport à 8,76 pour la CSP;
- dans l'autobus scolaire, 8,25 par rapport à 8,35 pour la CSP.

Quoique les élèves estiment que les moyens mis en place dans leur école sont efficaces pour prévenir et arrêter la violence (8,67 en comparaison à 7,67), prévenir et arrêter l'intimidation (9,07 en comparaison à 7,66) et prévenir et arrêter la cyberintimidation (8,69 en comparaison à 7,26), il appert que les élèves se sentent moins en sécurité :

- dans l'autobus (6,0 en comparaison à 7,79 – 34 élèves étaient concernés par cette situation);
- au service de garde (7,62 en comparaison à 7,87);
- ainsi que sur le chemin entre l'école et la maison (7,43 en comparaison à 7,98).

Dans la perspective d'être des modèles pour les élèves, notamment par l'ouverture à l'autre et à la diversité, les élèves perçoivent qu'à l'école, on sent que tous veulent que les élèves réussissent (9,43 par rapport à 7,99) et les enseignants disent aux élèves qu'ils sont capables de réussir (9,72 en comparaison avec 8,56 pour la CSP).

Tant les employés, les élèves que les parents recommanderaient respectivement leur école à un collègue (9,15 comparativement à 7,96), à un ami (9,15 comparativement à 7,72), à une autre famille (9,16 comparativement à 8,37).

### **Sondage de l'école Madeleine-Brousseau relatif au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et destiné aux élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année**

Réalisé en décembre 2017 (312 répondants) et reconduit en janvier 2019 (369 répondants), ce sondage révèle que pour tout ce qui relève de l'intimidation (violence physique, exclusion, rumeurs, rire des autres méchamment), la très grande majorité de ces comportements sont rapportés par les élèves comme se produisant sur la cour d'école lors de la récréation du matin et de l'après-midi, et ce, pour une deuxième année consécutive. Le sondage rend également compte du fait que 84 % des jeunes pensent que les adultes interviennent pour contrer l'intimidation. Ce pourcentage était de 81 % l'an dernier. Finalement, ce sondage révèle que 28,65% des 369 répondants se sont faits bousculer ou frapper de façon volontaire par un même élève ou par des ou les mêmes élèves depuis le début de l'année.

## **5. Projet éducatif de l'école Madeleine-Brousseau**

Comme prévu à l'article 36 de la Loi sur l'instruction publique :

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

## 5.1 Notre mission

Assurer le bien-être, cultiver le goût d'apprendre et favoriser l'épanouissement de tous pour cheminer vers la réussite.

## 5.2 Notre vision

Le cœur de Madeleine-Brousseau bat au rythme du respect, de la bienveillance et de la coopération.

## 5.3 Nos valeurs

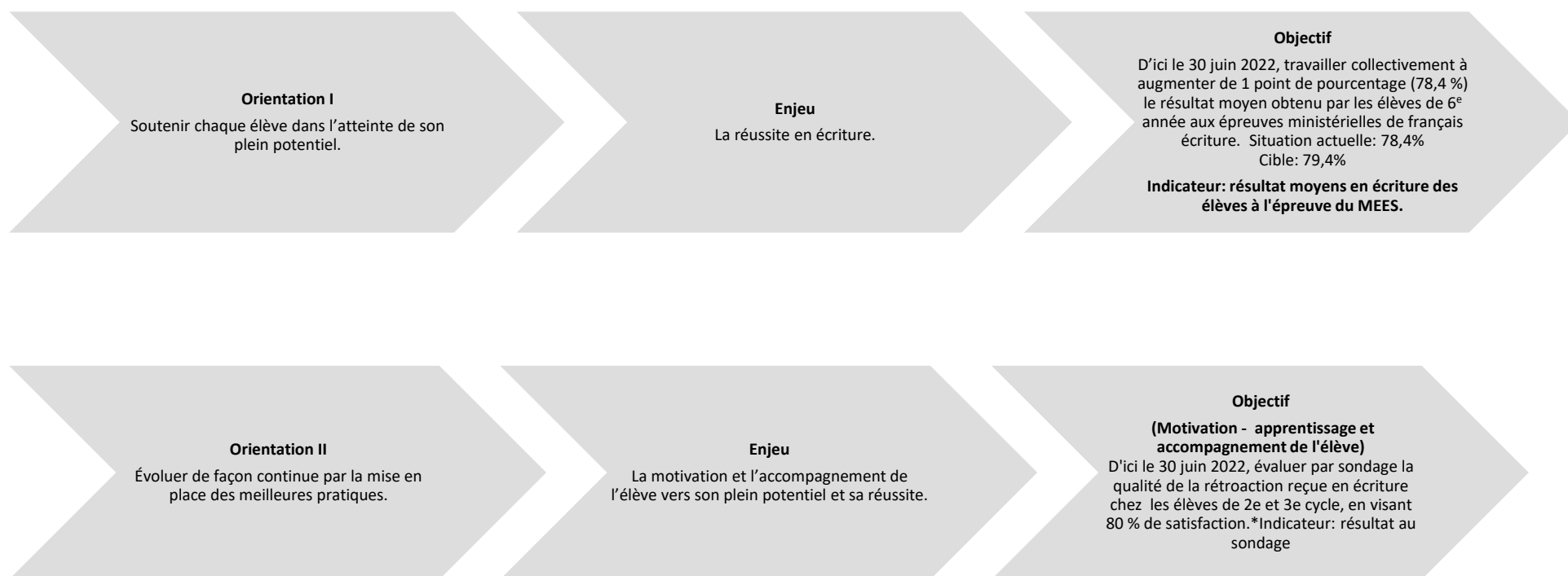


## 5.4 Engagements

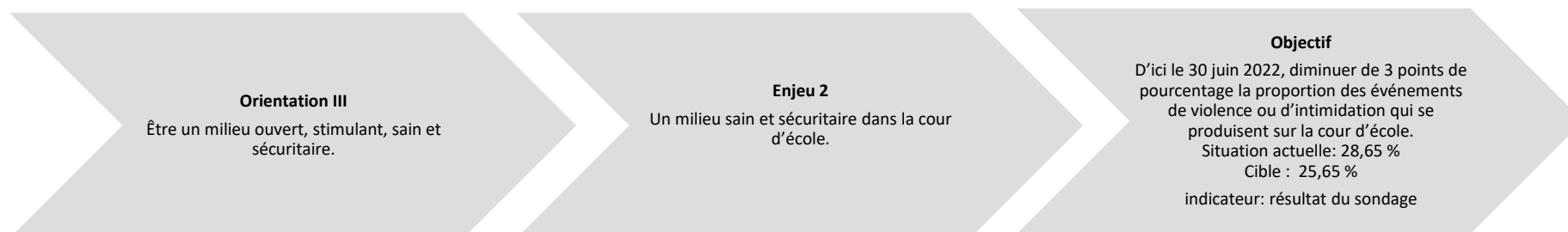
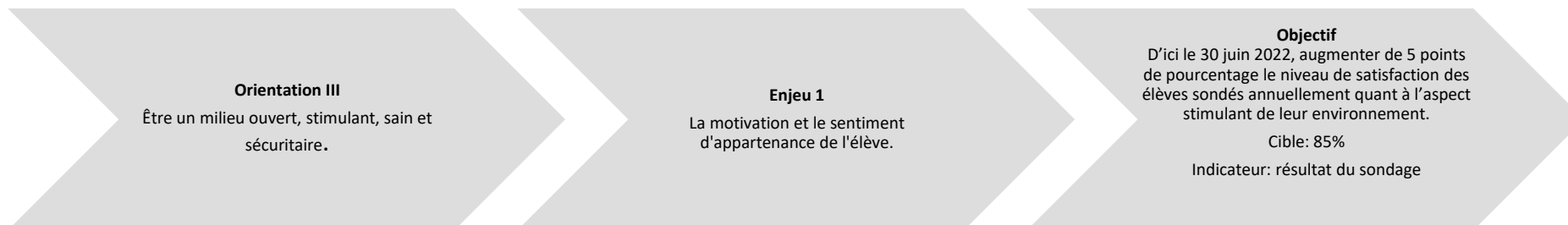
Afin de contribuer à la mission de l'école Madeleine-Brousseau, les membres du personnel s'engagent individuellement à :

- Faire preuve d'ouverture à l'autre sans jugement;
- Se soucier du bien-être des autres, par l'écoute, l'encouragement, l'empathie et le positivisme;
- Réunir leurs forces pour atteindre un but.

## 5.5 Orientations, enjeux, objectifs et moyens



\*La situation de départ est la suivante : Actuellement, l'équipe est d'avis que les élèves ne savent pas ce qu'est de la rétroaction et aucune rétroaction n'est coordonnée dans l'équipe école. Ainsi, l'équipe désire se former en rétroaction et former les élèves afin qu'ils puissent en faire entre eux. Finalement tous les enseignants désirent augmenter la fréquence de la rétroaction en écriture à l'intérieur des salles de classe.



## **6. Transmission et diffusion du projet éducatif**

- Le projet éducatif adopté par le conseil d'établissement et approuvé par la Commission scolaire prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019.
- Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école. Il est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

## **7. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

## **8. Reddition de compte du projet éducatif**

Le projet éducatif prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du Ministère de l'Éducation et des Études supérieures (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents, aux élèves et aux employés.

*Nous tenons à remercier les membres du Comité du projet éducatif : Josée Monfils, Annik Paradis, Chantal Beauclair et Mélanie Boivin. Nous tenons aussi à remercier tous les membres de l'équipe de l'école Madeleine-Brousseau qui grâce à leur coopération ont rendu possible ce projet. Finalement nous tenons à remercier les membres du conseil d'établissement qui ont adopté le projet éducatif tel que déposé lors de la séance du mois de mars 2019.*

## Annexe I : Principaux encadrements légaux

### Articles de la *Loi sur l'instruction publique*

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
  - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
  - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.
- Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.
- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.
- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.
- Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.
- 75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.
- Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.
- 83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.
- 96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.

96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.

Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.

Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.

209.2 La Commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.

218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.

221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.



**Annexe 2 : Tableaux des taux de réussite et des résultats moyens aux examens uniformes de la Commission scolaire et aux épreuves ministérielles**

2 <sup>e</sup> année			
Lecture		Lecture	
2016-2017		2017-2018	
<b>Taux de réussite (%)</b>		<b>Taux de réussite (%)</b>	
Ensemble des élèves		Ensemble des élèves	
École	91,0	École	91,2
Secteur	87,7	Secteur	91,0
CSP	89,1	CSP	88,6
Filles		Filles	
École	94,7	École	95,8
Secteur	89,5	Secteur	94,8
CSP	91,0	CSP	90,5
Garçons		Garçons	
École	88,2	École	86,0
Secteur	85,9	Secteur	86,5
CSP	87,3	CSP	86,6

2 <sup>e</sup> année			
Lecture		Lecture	
2016-2017		2017-2018	
<b>Résultat moyen (%)</b>		<b>Résultat moyen (%)</b>	
Ensemble des élèves		Ensemble des élèves	
École	77,1	École	79,8
Secteur	76,1	Secteur	79,1
CSP	77,3	CSP	77,0
Filles		Filles	
École	80,0	École	82,7
Secteur	77,7	Secteur	81,7
CSP	79,5	CSP	78,7
Garçons		Garçons	
École	74,9	École	76,6
Secteur	74,6	Secteur	76,0
CSP	75,2	CSP	75,2

4 <sup>e</sup> année			
Lecture 2016-2017	Lecture 2017-2018	Écriture 2016-2017	Écriture 2017-2018
<b>Taux de réussite (%)</b>	<b>Taux de réussite (%)</b>	<b>Taux de réussite (%)</b>	<b>Taux de réussite (%)</b>
Ensemble des élèves	Ensemble des élèves	Ensemble des élèves	Ensemble des élèves
École 92,3	École 94,2	École 97,4	École 97,7
Secteur 88,1	Secteur 92,9	Secteur 92,2	Secteur 92,9
CSP 90,8	CSP 88,4	CSP 93,4	CSP 93,4
Filles	Filles	Filles	Filles
École 100,0	École 95,3	École 97,4	École 100,0
Secteur 93,6	Secteur 95,1	Secteur 96,2	Secteur 95,1
CSP 94,1	CSP 90,2	CSP 95,6	CSP 95,6
Garçons	Garçons	Garçons	Garçons
École 84,6	École 93,0	École 97,4	École 95,3
Secteur 82,6	Secteur 90,9	Secteur 88,3	Secteur 90,9
CSP 87,5	CSP 86,6	CSP 91,2	CSP 91,3

4 <sup>e</sup> année			
Lecture 2016-2017	Lecture 2017-2018	Écriture 2016-2017	Écriture 2017-2018
<b>Résultat moyen (%)</b>	<b>Résultat moyen (%)</b>	<b>Résultat moyen (%)</b>	<b>Résultat moyen (%)</b>
Ensemble des élèves	Ensemble des élèves	Ensemble des élèves	Ensemble des élèves
École 82,8	École 83,8	École 81,3	École 83,3
Secteur 77,3	Secteur 76,4	Secteur 78,0	Secteur 78,1
CSP 78,1	CSP 77,4	CSP 78,3	CSP 77,5
Filles	Filles	Filles	Filles
École 85,4	École 85,5	École 84,9	École 85,2
Secteur 79,9	Secteur 79,1	Secteur 82,0	Secteur 81,8
CSP 81,1	CSP 79,5	CSP 81,6	CSP 80,7
Garçons	Garçons	Garçons	Garçons
École 80,2	École 82,0	École 77,7	École 81,4
Secteur 74,8	Secteur 74,0	Secteur 74,1	Secteur 74,8
CSP 75,2	CSP 75,4	CSP 75,0	CSP 74,6

6 <sup>e</sup> année			
Lecture	Lecture	Écriture	Écriture
2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018
<b>Taux de réussite (%)</b>	<b>Taux de réussite (%)</b>	<b>Taux de réussite (%)</b>	<b>Taux de réussite (%)</b>
Ensemble des élèves	Ensemble des élèves	Ensemble des élèves	Ensemble des élèves
École 92,2	École 94,2	École 88,2	École 90,4
Secteur 90,0	Secteur 85,2	Secteur 94,4	Secteur 91,8
CSP 92,1	CSP 87,8	CSP 95,8	CSP 92,7
Filles	Filles	Filles	Filles
École 91,7	École 93,3	École 95,8	École 90,0
Secteur 92,1	Secteur 90,7	Secteur 97,9	Secteur 95,5
CSP 93,9	CSP 92,0	CSP 97,9	CSP 95,4
Garçons	Garçons	Garçons	Garçons
École 92,6	École 95,5	École 81,5	École 90,9
Secteur 88,2	Secteur 78,5	Secteur 91,4	Secteur 87,3
CSP 90,3	CSP 83,3	CSP 93,7	CSP 89,9

6 <sup>e</sup> année			
Lecture	Lecture	Écriture	Écriture
2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018
<b>Résultat moyen (%)</b>	<b>Résultat moyen (%)</b>	<b>Résultat moyen (%)</b>	<b>Résultat moyen (%)</b>
Ensemble des élèves	Ensemble des élèves	Ensemble des élèves	Ensemble des élèves
École 80,6	École 79,3	École 75,3	École 78,4
Secteur 77,1	Secteur 75,0	Secteur 77,8	Secteur 77,2
CSP 79,5	CSP 76,5	CSP 79,7	CSP 78,2
Filles	Filles	Filles	Filles
École 82,6	École 79,8	École 79,0	École 81,2
Secteur 79,2	Secteur 78,9	Secteur 81,0	Secteur 81,2
CSP 81,9	CSP 79,6	CSP 82,9	CSP 81,5
Garçons	Garçons	Garçons	Garçons
École 78,8	École 78,5	École 72,0	École 74,5
Secteur 75,2	Secteur 70,3	Secteur 75,0	Secteur 72,4
CSP 77,2	CSP 73,1	CSP 76,5	CSP 74,7

### Annexe 3 : Élève ayant un plan d'intervention

Lecture 2017-2018			
2 <sup>e</sup> année			
	École	Secteur	Commission scolaire
Échec et à risque d'échec (0-69)	33,3 %	37,7 %	44,1 %
Échec (0-59)	11,1 %	14,5 %	18,0 %
3 <sup>e</sup> année			
	École	Secteur	Commission scolaire
Échec et à risque d'échec (0-69)	58,3 %	52,7 %	46,4 %
Échec (0-59)	16,7 %	19,7 %	16,2 %

Écriture 2017-2018			
2 <sup>e</sup> année			
	École	Secteur	Commission scolaire
Échec et à risque d'échec (0-69)	33,3 %	60,9 %	53,3 %
Échec (0-59)	0,0 %	20,3 %	22,4%
3 <sup>e</sup> année			
	École	Secteur	Commission scolaire
Échec et à risque d'échec (0-69)	58,3 %	60,4 %	56,6 %
Échec (0-59)	8,3 %	16,5 %	16,8 %